



**12 HEURES  
PUZZLE**

**ARLON**

**Hall Polyvalent à Arlon**  
Parc des Expositions 6, B-6700 Arlon

Animations diverses  
Ludothèque  
Petite restauration  
Bar

Inscription: <https://puzzle.kiwanis-arlon.be>

Nous remercions pour leur  
aimable collaboration:



**Livret de participation**

1. Les 12 h de puzzle d'Arlon sont organisées par le «Kiwanis d'Arlon » pour le soutien de ses diverses associations locales qui aident les différents services d'accompagnement de la région dont «La Clairière»
2. La huitième édition des «12 HEURES DE PUZZLE D'ARLON» se déroulera **LE SAMEDI 18 MARS 2023** de 9 heures à 21 heures dans le Hall Polyvalent d'Arlon, parc des expositions .
3. Il est demandé aux concurrents d'être présents le samedi 18 mars dès 8 heures, soit une heure avant le début de la compétition. L'accès au Hall ne sera possible qu'à partir de 8 heures.
4. Le droit d'inscription est de **120€** par équipe et **30€** pour un solitaire.
5. Les formulaires d'inscription devront parvenir au plus tard le 4 mars 2023 à minuit via le formulaire d'inscription en ligne sur notre site. **(La liste des équipes inscrites sera régulièrement mise à jour sur notre site internet.)**

<https://www.kiwanis-arlon.be/inscription-puzzles>

6. Le droit d'inscription sera versé au compte : IBAN : BE11 2670 0030 3648 du Kiwanis Arlon BIC : GEBABEBB

La date-valeur du paiement sur le compte du «Kiwanis Arlon» devra absolument être antérieure ou égale au **4 mars 2023 à minuit**

7. L'inscription ne sera validée que lorsque les 2 conditions suivantes seront obligatoirement réunies :

Réception du formulaire ET réception du paiement dans les délais.

8. Les équipes seront désignées selon la procédure suivante:

- Les équipes inscrites avant **le 4 mars 2023** seront retenues d'office (formulaire et paiement).
- Si le nombre d'équipes inscrites dépasserait la capacité d'accueil :un tirage au sort déterminera les participants . Ce tirage au sort aura lieu le **6 mars 2023** .
- Chaque équipe bénéficiera d'un numéro de participant ainsi qu'un emplacement dans le Hall polyvalent . L'attribution du numéro ainsi que l'emplacement se fera **le 6 mars 2023**.

9. Il sera procédé, lors du même tirage au sort, à l'établissement d'un ordre de priorité, parmi les équipes non-retenues. Une liste d'attente sera ainsi constituée, en vue du remplacement d'éventuels désistements.

10. En cas de non-participation, le montant du droit d'inscription sera remboursé, par virement bancaire, dans le mois qui suit les "12 Heures".

Seuls les désistements antérieurs au 6 mars 2023 signalés par écrit, donneront droit au remboursement d'office du droit d'inscription. Après la désignation des équipes, plus aucun remboursement ne sera effectué, sauf si une équipe en attente peut assurer le remplacement.

11. Si aucun membre d'une équipe n'est présent au départ de la compétition, son emplacement sera attribué, à une équipe de réserve présente, suivant la liste d'attente.

L'article 10 sera également d'application. Si pas de possibilité de remplacement, le remboursement n'aura pas lieu.

12. Chaque équipe recevra 6 entrées pour ses joueurs. Les joueurs supplémentaires paieront leur droit d'entrée comme spectateurs. L'équipe peut réserver des entrées supplémentaires lors de son inscription au prix préférentiel de 3 €. Le droit d'entrée pour les spectateurs sera de 5 € pour les adultes (3 € en dessous de 15 ans) sur place. Le prix de l'entrée donnera accès à la compétition de puzzle et à l'exposition de Bricks Wallug Lego®.

13. Les concurrents devront assembler, par équipes de 4 personnes, un maximum de pièces parmi les puzzles qui leur seront proposés. Chaque équipe reçoit le même puzzle.

Le premier puzzle sera remis au moment du départ, et les suivants dès que la réalisation du précédent sera constatée par un contrôleur qui sera appelé par l'équipe.

Des puzzles de 500, 1.000 ou 1.500 pièces seront ajoutés à cette série pour les équipes qui termineront avant la fin du délai de 12 heures.

14. Il sera tenu compte, pour établir les classements finaux du nombre total de pièces assemblées en 12 heures (addition des puzzles terminés, et des pièces assemblées en un bloc dans le dernier puzzle en cours au moment de la fin des 12 heures).

Des classements intermédiaires seront communiqués, mais n'entreront pas en considération pour les classements finaux.

15. Chaque équipe disposera d'un JOKER qui lui sera remis au début de la compétition. Celui-ci lui permettra d'abandonner un puzzle en cours de réalisation et d'entamer le suivant. Les pièces du puzzle abandonné ne seront pas comptabilisées.

- Le joker ne pourra être utilisé qu'une seule fois. Il sera remis au contrôleur lors de l'échange.
- Il ne pourra être utilisé que pour les 2ème, 3ème et 4ème puzzle.
- Il ne pourra pas être utilisé durant les deux dernières heures de compétition.
- Avant d'abandonner un puzzle, sa boîte doit au minimum avoir été ouverte et les pièces sorties du sachet. Ceci sera constaté par un contrôleur, avant la remise du bon pour le puzzle suivant.

- Il n'y a aucune obligation à utiliser le joker : les équipes qui ne l'utiliseront pas verront leur résultat final augmenté de 250 pièces.

16. Les puzzles commencés seront la propriété des concurrents à la fin de l'épreuve.

17. Les concurrents pourront se relayer et se faire remplacer à tout moment. Cependant, le nombre de joueurs présents dans l'emplacement réservé à l'équipe ne pourra jamais excéder 4 personnes.

18. Un éclairage sera mis à la disposition de chaque équipe par les organisateurs. Aucun éclairage supplémentaire ne sera autorisé

19. L'emplacement réservé à l'équipe pourra être décoré par ses soins, pour autant que le matériel ne dépasse pas la hauteur des barrières et ne porte pas atteinte à la visibilité et à la sécurité des concurrents et des visiteurs. De plus, il est demandé de ne pas encombrer les allées par du matériel. Chaque emplacement est délimité par des barrières. Vous disposez de deux tables (style brasseur), de deux bancs, d'un éclairage et d'une planche pour réaliser vos puzzles.

## 20. Adresses utiles

Evénement: Hall Polyvalent, Parc des Expositions, 6 - B-6700 Arlon

Bénédicte Istace et Sonia Schaus : [puzzle@kiwanis-arlon.be](mailto:puzzle@kiwanis-arlon.be)